



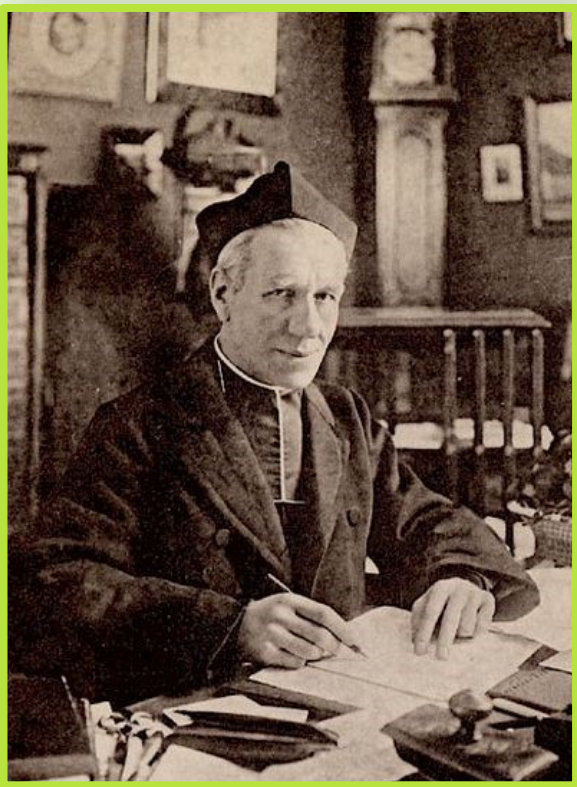
Petite histoire des jardins



On attribue très souvent la création des jardins dits ouvriers à l'abbé **Jules-Auguste Lemire** (1853—1928). Celui-ci s'est inspiré de l'action de **Félicie Hervieu** qui, au lieu de faire la charité, a expérimenté une méthode participative pour aider les plus pauvres de Sedan.

En 1889, confrontée à la misère, elle propose à une famille d'épargner pour eux 6 francs s'il y ajoute 3 francs. Au bout d'un an, la famille possède 108 francs. Avec cet argent, elle leur propose de louer une parcelle de terrain pour cultiver eux-mêmes leurs légumes. Après beaucoup de réticence, le terrain est loué.
La famille jardine et peut ainsi assurer ses repas et vendre le surplus.

En 1893, 24 familles disposent d'une parcelle ; en 1898 ce sont 125 familles. L'association se nomme « *Oeuvre pour la reconstitution de la famille* ». **Félicie Hervieu** transmet ses notes à l'abbé **Lemire** qui s'en inspire pour développer les jardins sur tout le territoire français.
A Saint-Etienne, c'est le jésuite, **Félix Volpette** (1858—1922) qui trouve l'idée intéressante et fonde en 1895 les jardins Volpette. Il en existe toujours à Saint-Etienne.



Abbé Lemire

Pour eux, les jardins ont un quadruple rôle :

- nourrir les familles pauvres
- aérer les ouvriers de l'usine ou de la mine
- les éloigner des cabarets
- éviter les regroupements d'ouvriers

La règle du repos dominical doit être respectée.



Abbé Félix Volpette

En 1920, certaines associations se détachent du confessionnel pour devenir laïques et se nomment les jardins ouvriers.
Ces jardins sont reconnus d'utilité publique conformément à la loi du 1er juillet 1901.



Avant de devenir les jardins ouvriers et familiaux, l'association s'est appelée en :
1896 : **Ligue du coin de terre et du foyer** reconnue d'utilité publique en 1909
1926 : **Ligue du coin de terre et des jardins ouvriers**
1952 : **Ligue des jardins familiaux** qui doit être gérée par une association loi 1901.
1996 : **Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs FNJFC.**



A la fin du XIX^{ème} siècle, les industriels ont bien compris l'intérêt des jardins. Il suffit de parcourir les cités ouvrières françaises, chaque petite maison est entourée d'une parcelle de terrain.

Les corons du Nord, la cité Schneider au Creusot, celle de Michelin à Clermont-Ferrand ou celle de l'Arsenal de Roanne sont construits sur ce modèle. France-Rayonne met à la disposition de ses ouvriers deux terrains : un à Mâtel, l'autre le long du canal. En 1972, ils deviennent **Jardins Familiaux**.

